VAUCLUSE.FR

EDUCATION

opération «Quand l'orchestre s'éclate en ville» au collège Gérard Philipe d'Avignon

Sous l'impulsion du Département de Vaucluse, les collégiens de Gérard Philipe assistent à un concert de l'Orchestre de Région Avignon-Provence (ORAP).

Publié le 10 novembre 2017

A l'invitation du Conseil départemental de Vaucluse, un concert symphonique gratuit de l'Orchestre de Région Avignon-Provence (ORAP) s'est produit vendredi 10 novembre 2017 au collège Gérard Philipe d'Avignon en présence de Maurice Chabert, Président de la collectivité et de Dominique Santoni, Vice-présidente en charge de la commission Collèges, Sport et vie associative, devant 200 élèves de 4ème et de 3ème.

Cet événement s'inscrit pleinement dans le cadre des actions pédagogiques de sensibilisation des collégiens à la culture musicale et notamment le dispositif Collège au concert mené depuis plus de dix ans entre le Département, deuxième financeur après l'Etat et l'ORAP.

L'opération « Quand l'orchestre s'éclate en ville » dans les collèges du Département

L'Orchestre Régional Avignon-Provence organise 2 à 3 semaines de musique de chambre dans toute la Ville d'Avignon, depuis de nombreuses années. Ces concerts d'une heure, commentés par les musiciens sont proposés dans des lieux choisis en relation avec les partenaires du territoire : lieux d'éducation et de formation, structures culturelles, maisons de quartier, lieux de vie, établissements à caractère social, établissements de santé etc. Ces concerts sont très attendus et permettent à la fois d'aller à la rencontre de publics qui ne peuvent pas se déplacer au concert et en même temps de permettre une véritable proximité avec les publics.

Pour le Département, partenaire historique de l'Orchestre, le Président Maurice Chabert a choisi d'offrir ce concert aux collégiens et de proposer à l'orchestre de venir jouer au sein même du collège Gérard Philippe. Il sera suivi d'un concert de musique de chambre est prévu le 17 novembre au collège Saint Michel.

Le Département, partenaire de l'ORAP

Deuxième financeur après l'Etat via le Ministère de la Culture et de la Communication, **le Conseil départemental assure une participation financière en direction de l'ORAP à hauteur de 615 000 euros** par an, maintenue au fil des ans sans application de baisse afin de poursuivre les activités. La collectivité territoriale exprime ainsi le souhait de favoriser le développement des pratiques de création et de diffusion musicales de haut niveau sur le territoire local et départemental.

L'un des objectifs par ailleurs de la structure à laquelle le Département offre son concours, est de susciter des créations, augmenter le nombre et la forme des concerts en vue de toucher les publics les plus divers. Et in fine d'ouvrir les jeunes à la culture musicale.

Un concert pédagogique apprécié des plus jeunes…

Dans une démarche pédagogique, le concert a été présenté et commenté par le chef d'orchestre. En amont du concert, celui-ci a présenté les différents instruments, explique ce qu'est une symphonie et comment elle est composée.

Ensuite, entre chaque mouvement, le chef dévoilait le prochain compositeur - Mendelssohn, Beethoven, Brahms et Gounod - pour chacun, il inscrivait alors l'œuvre dans son contexte historique.

A l'issue du concert, les élèves ont été invités à poser des questions aux musiciens et leur curiosité a démontré leur grand intérêt pour le spectacle auquel ils venaient d'assister. Le chef a tenu à les féliciter pour leur qualité d'écoute.

« Les jeunes sont beaucoup plus sensibles à la musique classique qu'on ne pourrait le penser. Par les musiques de film, les publicités, ils sont déjà familiarisés à son écoute, il suffit souvent de leur expliquer quelques termes pour désacraliser les choses.» explique l'altiste Fabrice Durand après le concert.

Les actions culturelles portées par le Département

Ainsi, le concert gratuit du 10 novembre entre pleinement dans le cadre de la politique active de diffusion au plan départemental de l'ORAP, lequel en liaison avec les structures d'enseignement, développe en lien avec les services du Département de Vaucluse, des actions spécifiques en direction de la jeunesse.

Pour l'institution publique, il est important de concilier la culture, via des structures notoires telles l'ORAP, et l'éducation artistique et culturelle des jeunes vauclusiens. C'est en ce sens qu'elle concilie et donne de l'importance à ces actions, via sa politique publique volontariste culturelle et sa politique publique liée à la jeunesse et aux collèges plus particulièrement.

Depuis 2000, le partenariat « Collège au concert » établi entre le Département, l'ORAP et l'Education nationale a pour objectif d'amener les élèves des collèges publics et privés, sans distinction de niveaux, au concert, en leur donnant des outils pour appréhender l'expérience musicale de la façon la plus interactive et sensible possible. Il permet chaque année à 1 600 élèves d'assister à un concert symphonique à l'auditorium du Thor.

Département de VAUCLUSE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09